



# **Interventions de la Franche-Comté en matière d'insertion professionnelle**

**Rouen**

**20 et 21 novembre 2008**

Une intervention régionale fortement marquée par l'organisation territoriale en « aires de projet » et une représentation de la Région en 5 délégations territoriales, renforcées en 2008 pour assurer :

- l'interface avec les instances et acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion ( outils privilégiés: la gestion des programmes et dispositifs individuels)
- l'interface avec les acteurs économiques en matière de formation professionnelle ( outils mis en œuvre: le Fonds régional d'appui à la professionnalisation et les cellules territoriales d'appui à la professionnalisation)

## Les interventions concrètes:

- des actions collectives inscrites dans les programmations annuelles
  - des actions individuelles
  - [Tableau dispositifs de formation .xls](#)
- 
- Une boîte à outils diversifiée
  - Une coexistence de nouveaux dispositifs avec des programmations plus anciennes

## Des éléments du contexte:

- L'existence depuis de nombreuses années d'actions financées dans le programme type chantiers écoles, chantier d'insertion, mobilisation... questionnant les limites entre actions d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Le repositionnement de la Région sur les formations à visée linguistique, sur les actions de remise à niveau (APP)
- Le positionnement en faveur de l'adoption d'un plan régional pour l'acquisition des savoirs de base plutôt qu'un plan de lutte contre l'illettrisme

(suite)

- Une concertation à la demande des départements pour la mise en œuvre du plan de cohésion sociale : création d'un accès individuels à la formation des contrats aidés CIRMA et Contrat avenir
- Des interventions « formation » selon les départements sur les fonds FDI...

## Des constats:

- Des propositions d'actions sans réelle consultation des acteurs de l'insertion et analyse des besoins
- Une méconnaissance des possibilités de formation par les référents insertion
- Une complémentarité insuffisante des interventions

## Les axes de partenariat retenus:

- L'observation sociale
- Un cadre régional et une convention avec chaque collectivité départementale. [Convention.ppt](#)
- La présentation d'un cahier des charges concerté pour la présentation des demandes de subvention en matière de financement des actions visant l'insertion ( déjà publié)
- L'instruction commune des propositions reçues ( début 2009)
- Un calendrier modifié pour la Région ( intervention en année civile ) pour mieux articuler les financements et optimiser les complémentarités ( programmation des PLIE par exemple)  
[PROGRAMME REGIONAL.ppt](#)

- De nouvelles évolutions :
  - positionnement / publics du Pôle Emploi
  - mise en œuvre de la programmation « compétences clés » par l'État
  - généralisation du RSA
  - contractualisation autour de pactes territoriaux d'insertion
  - ...

...qui ne remettent pas en cause les principes du partenariat avec les départements, basés sur :

- Un diagnostic partagé sur les besoins
- Une programmation concertée
- La complémentarité des compétences
- La mise à disposition d'outils mieux maîtrisés par les professionnels pour construire des parcours d'insertion.